

Extrait du rapport IGEN-IGAENR 2011-108 « L'école maternelle »

Chapitre 1 - L'EDUCATION ET L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : UNE APPROCHE PANORAMIQUE DE LA SITUATION AU NIVEAU INTERNATIONAL [.../...]

1.2. DES CONCEPTIONS ET DES MODÈLES DIFFÉRENTS SELON L'HISTOIRE, LES CONTEXTES ET LES VALEURS CULTURELLES, SOCIALES OU RELIGIEUSES

1.2.1. Deux grands modèles de structuration de l'offre

On distingue deux grands modèles de structuration des offres d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants.

1.2.1.1. L'accueil de la petite enfance organisé de manière intégrée

Le premier modèle – dit modèle intégré – est celui d'une structure¹⁴ unique pour tous les enfants en âge préscolaire qui évoluent donc dans le même cadre éducatif : une seule direction d'établissement pour les enfants de tous les groupes d'âge, un même niveau de qualification du personnel responsable des activités éducatives et une même source de financement. Les enseignants ou pédagogues sont souvent accompagnés d'autres catégories professionnelles de la petite enfance (nurses, puéricultrices, etc.). Ces centres dits « intégrés » accueillent les enfants âgés de moins d'un an à cinq - six ans en général.

En Europe, dans six pays (Lettonie, Slovénie, Finlande, Suède, Islande et Norvège), les services d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants sont organisés exclusivement sur ce mode intégré. Dans cinq autres pays, les enfants ont le choix de fréquenter des structures intégrées ou des structures différenciées par tranche d'âge : Danemark et Espagne où coexistent établissements intégrés (enfants de la naissance à six ans) et services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants organisés en deux cycles (de la naissance à trois ans et de trois à six ans), Grèce, Chypre et Lituanie où seuls toutefois les enfants plus âgés (à partir de quatre ans en Grèce, trois ans à Chypre et en Lituanie) ont le choix entre l'accueil dans un système intégré et une structure dédiée à leur âge.

La tendance actuelle au Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord) veut que les enfants de la naissance à six ans soient regroupés dans des structures intégrées. En Angleterre, par exemple, le nouveau *Early Years Foundation Stage* (lancé en septembre 2008) est centré sur une approche intégrée de l'éducation des enfants de la naissance à cinq ans, notamment en ce qui concerne les normes curriculaires et la qualification des enseignants.

1.2.1.2. L'accueil de la petite enfance organisé de manière juxtaposée : des services séparés selon l'âge des enfants, une gouvernance partagée entre des acteurs variés

Dans le second modèle, les services d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants sont organisés deux types de structures distinctes en fonction de l'âge des enfants, âge variable selon les pays. Classiquement, ces tranches d'âge vont de la naissance à deux - trois ans d'une part, puis de trois - quatre ans jusqu'à cinq - six ans d'autre part. Les enfants âgés de trois- quatre ans à six ans sont intégrés dans des structures relevant sinon de l'enseignement, du moins de l'éducatif (Classification internationale type de l'éducation ou CITE 0)¹⁵.

C'est le modèle le plus répandu en Europe. Hormis les pays cités précédemment, tous les autres ne présentent que cette seule offre différenciée selon l'âge des enfants et qui dépend alors bien souvent de ministères différents. Seules la Belgique (Communauté française) et la France ouvrent la possibilité d'une éventuelle fréquentation du système scolaire dès l'âge de deux ans (France) ou deux ans et demi (Belgique). Cette offre, comme décrite ci-dessous, dans un point consacré à l'accès aux services de la petite enfance, présente toutefois des variations significatives [.../...]

Stage « scolarisation des enfants de moins de 3 ans » Février 2014

1.2.3. Des conceptions du préscolaire étroitement liées à des valeurs culturelles et sociales

1.2.3.1. Des visées différentes pour l'accueil des jeunes enfants selon leur âge

Les services pour les enfants de la naissance à trois ans : une fonction économique dans la plupart des pays

Historiquement, les crèches sont le mode de garde qui, au XIX^{ème} siècle, permettait à la fois de mettre une main d'oeuvre féminine à la disposition de l'industrie en plein essor et d'assurer une fonction de protection des tout jeunes enfants dans les catégories sociales défavorisées. Compte tenu de l'évolution des sociétés européennes, les centres destinés à la prime enfance (de la naissance ou d'un an à deux ou trois ans), poursuivent aujourd'hui d'autres objectifs, comme l'épanouissement physique, psychologique et social des enfants. Mais ces objectifs n'obèrent en rien leur rôle de gardiennage, rôle lié à l'activité professionnelle des parents : de nombreux pays considèrent que ces centres assument avant tout une fonction économique, dans un but de conciliation de la vie familiale et professionnelle, essentiellement des femmes.

Cette conception se manifeste clairement lorsque les critères d'admission dans ces centres subordonnent l'attribution des places au travail des parents. En France et en Espagne, la priorité est donnée aux parents qui travaillent à temps plein. En Italie, les parents sont tenus de justifier d'obligations professionnelles. De même en Pologne : seuls les enfants dont les parents ont une activité professionnelle sont acceptés dans les crèches. En Allemagne, une quotité horaire (entre cinq et neuf heures) de fréquentation de la *Kita* (*Kindertagesstätte*) est attribuée en fonction du temps de travail des parents.

Les services pour les enfants de trois à six ans : une fonction d'éducation et de prévention sociale

À l'opposé, dès la création de l'enseignement préscolaire et/ou des *Kindergärten*, l'accent est mis sur l'importance de la prise en charge précoce des enfants des milieux défavorisés afin de leur assurer santé, bien-être et développement. Le rôle de garde est alors occulté au profit de celui d'éducation et même de scolarisation. À ce titre, à l'échelle européenne, la France – avec la Belgique – est une pionnière de l'éducation préscolaire et l'école maternelle s'y est trouvée intégrée au système éducatif (voir chapitre 2).

1.2.3.2. Deux conceptions très différentes de l'éducation pré-primaire

Une conception holistique et une vision d'ensemble dans les pays nordiques et d'Europe centrale

Dans les pays nordiques et d'Europe centrale, l'éducation pré-primaire s'inscrit dans la tradition de la pédagogie sociale (*Sozialpädagogik* en Allemagne) des jardins d'enfants. La *Sozialpädagogik* est à la fois une théorie, une pratique et une profession (pédagogue social).

L'approche holistique lie étroitement éducation, apprentissage et soins. Le travail des centres d'accueil dépasse largement un programme éducatif ; leur mission vise au développement global de l'enfant, dans ses aspects généraux comme le bien-être et la santé, mais aussi dans tout ce qui est relatif à son environnement (familial, social, communautaire). Cette conception de l'apprentissage vise à encourager l'enfant, à l'accompagner dans ses activités et à « *soutenir son développement* ». Perçu comme un espace prenant pleinement en compte les intérêts des enfants, le jardin d'enfants est une institution intermédiaire entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ; le jeu y est au coeur de la pédagogie. La prise en charge du jeune enfant ne consiste pas seulement à lui faire acquérir des connaissances et des compétences ; l'expérience du jardin d'enfants est considérée comme une phase de la vie ayant sa valeur intrinsèque. Cette conception implique que l'enfant grandisse à son propre rythme et qu'on lui reconnaisse le droit à la liberté et à l'autonomie.

Stage « scolarisation des enfants de moins de 3 ans » Février 2014

Une approche pré-primaire de l'enseignement en France et dans les pays anglophones

En France et dans les pays anglophones, la question est traitée du point de vue de l'école : l'éducation préscolaire doit servir les objectifs de l'enseignement, permettre aux enfants d'acquérir les compétences les préparant à l'école. L'enfant est considéré comme un « individu à former » plutôt que comme une « personne » participant à la vie du centre d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants ou de l'école maternelle. Ainsi, Australie, Canada, France, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et États-Unis introduisent-ils des contenus et méthodes de type scolaire dans l'éducation préscolaire.

Dans ces pays, les normes de programmes esquissent ou incluent véritablement des normes de résultats en indiquant les connaissances et compétences utiles à l'école. Aux États-Unis par exemple, la plupart des États ont adopté des normes d'apprentissage pour les niveaux préscolaires, basées sur la langue, l'écriture, la lecture et les connaissances générales et ils développent une approche fondée sur le modèle de « la maturité scolaire ». Ce modèle est vu par les pouvoirs publics comme un moyen de s'assurer que tous les jeunes enfants, quel que soit leur milieu social, acquièrent les compétences de base indispensables à la réussite scolaire.

1.2.3.3. Un consensus sur le bénéfice d'une année de préscolarisation avant le début de l'enseignement scolaire

Ces deux « formes éducatives » ne sont pas toujours incompatibles. Si la tradition de la pédagogie sociale s'efforce de privilégier l'activité de l'enfant et de poursuivre des objectifs plus généraux de développement, cette approche peut donner – comme dans les pays nordiques – d'excellents résultats en termes de maturité scolaire. Quoi qu'il en soit, la transition entre éducation préscolaire et école est au cœur des préoccupations de tous les pays étudiés par l'OCDE dans son rapport de 2006.

Et tous ont instauré au moins une année de jardin d'enfants ou d'éducation préscolaire. Certains d'entre eux, comme la Hongrie, rendent cette année obligatoire pour garantir à tous les enfants la fréquentation d'une structure d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants au moins un an avant l'entrée à l'école. Dans trois des pays nordiques (Lettonie, Suède et Finlande), des classes préparatoires à l'enseignement élémentaire existent et sont accessibles le plus souvent à l'âge de cinq ou six ans. Leurs programmes diffèrent de ceux prévus pour les plus jeunes et peuvent être dispensés au sein des autres services d'éducation et d'accueil des tout jeunes enfants, dans un centre séparé ou dans les écoles primaires. De manière un peu différente, au Danemark, les enfants rejoignent à l'âge de six ans (âge de la scolarité obligatoire) l'école fondamentale, gratuite, pour suivre une classe de préscolarisation, la *Børnehaveklasse* (niveau « 0 » de la scolarisation suivi de neuf niveaux). À ce niveau, l'enseignement n'est pas divisé en matières, comme dans les niveaux ultérieurs, mais les thèmes suivants doivent être étudiés (cf Folkeskole Act18) : langage et méthodes d'expression, nature et phénomènes scientifiques, corps et coordination, compétences sociales, solidarité et coopération.

14 Par structure, il faut entendre toutes les offres de garde et d'éducation en centre reconnu et accrédité dans le secteur public et privé subventionné, même s'il s'agit de structures peu fréquentées. Les gardiennes à domicile ne sont donc pas comptabilisées ici.

15 L'éducation pré-primaire (CITE 0) est destinée à satisfaire les besoins éducatifs et de développement des enfants âgés d'au moins 3 ans. Les établissements pré-primaires à finalité éducative recrutent obligatoirement du personnel qualifié en éducation. Les crèches, les garderies et les centres ludiques, dont le personnel n'est pas obligatoirement qualifié en éducation, ne sont pas repris ici. Les programmes d'enseignement primaire (CITE 1) sont conçus pour donner un enseignement de base en lecture, écriture et mathématiques ainsi qu'une compréhension élémentaire des autres matières.